

Sélectionner et commercialiser des vins

RS5874 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	221, 312
Formacode(s)	34513, 21540, 21511, 34285, 34024
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/02/2022
Date d'échéance	25/02/2025

Certificateur(s)

ECOLE DU VIN DE FRANCE · SIRET : 34075152800050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'adresse à des professionnels qui souhaitent attester de compétences leur permettant de sourcer et de sélectionner les vins qu'ils vont proposer à la vente. Elle vise en particulier les professionnels des CHR (Cafés-Hôtels-Restaurants), de la grande distribution, de la distribution spécialisée, acheteurs et commerciaux B to B. Sont également visés les œnologues spécialisés dans un domaine, soucieux d'acquérir de nouvelles compétences.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Opérer la sélection objective d'une gamme de vins tranquilles en analysant les critères de qualité viticoles, de savoir-faire, de matériels, d'indication géographique, en tenant compte de la demande et du positionnement sur le marché afin de concevoir une offre de vins tranquilles.

Opérer la sélection objective d'une gamme de vins mousseux en analysant les critères de qualité viticoles, de savoir-faire, de matériels, d'indication géographique, en tenant compte de la demande et du positionnement sur le marché afin de concevoir une offre de vins mousseux.

Opérer la sélection objective d'une gamme de vins mutés en analysant les critères de qualité viticoles, de savoir-faire, de matériels, d'indication géographique, en tenant compte de la demande et du positionnement sur le marché afin de concevoir une offre de vins mutés.

Analyser les qualités sensorielles des vins par une dégustation analytique basée sur l'équilibre, la longueur (persistance aromatique), l'intensité et la complexité, afin d'en évaluer le rapport qualité-prix, la conformité et le potentiel de garde.

Rédiger des contenus techniques et des conseils de consommation, en mettant en avant les caractéristiques des vins et en tenant compte de la réglementation en vigueur, afin de délivrer une information valorisante sur les produits commercialisés.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La loi du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, dite loi Évin

.

La réglementation relative à l'étiquetage du vin est recensée sur le site de la DGCCRF, notamment la fiche pratique : Vin étiquetage : savoir lire les étiquettes (economie.gouv.fr)

.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir l'âge minimum légal pour la consommation de boissons alcoolisées.

Avoir le niveau B1 oral et écrit du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) de la langue de passage de la certification.

Justifier d'un niveau de connaissances et compétences vérifié lors de l'inscription dans le cadre d'un test de positionnement conçu par l'équipe pédagogique.

Être en charge de sourcer et/ou de sélectionner des vins destinés à la vente, ou avoir le projet d'évoluer en ce sens.

Avoir complété le parcours de microlearning relatif au manuel envoyé dès l'inscription.

Avoir suivi l'ensemble de la formation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est constitué de :

- un professionnel de la distribution des vins et spiritueux (fonctions commerciales, marketing ou communication),
- un professionnel du service des vins et spiritueux (restauration, sommellerie, œnotourisme),
- la direction de l'École des Vins et Spiritueux.

Base légale

Date de décision	25/02/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/02/2025

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7057

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5874/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	259
Parcours menés à terme	256
Taux d'achèvement	99 %
Période	04/2022 – 06/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	314
Montant total engagé	358 686 €
Coût moyen par dossier	1 142 €
Durée moyenne	33 h
Période	03/2022 – 02/2025

France compétences	94 %
Reste à charge titulaire	5 %
France Travail	1 %
Entreprise	0 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.